



Maurice Kamto, pense que le régime de Yaoundé veut décapiter son parti, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC).

« Il est donc clair, comme nous n'avons cessé de dire, et s'il subsistait encore le moindre doute, que le régime dictatorial en place a décidé de décapiter le MRC et d'anéantir sa capacité à déployer ses activités politiques pour le réduire au silence », a déclaré le président national du MRC le 22 novembre dernier.

Plusieurs membres du directoire national et militants du MRC ont été arrêtés depuis la veille du 22 septembre 2020, date prévue pour le lancement des manifestations devant aboutir au départ du président Biya de la tête de l'Etat.

D'autres militants ont été interpellés ces derniers jours avec d'être relâchés. Notamment les 22 femmes qui demandaient récemment la libération de Maurice Kamto.

Le trésorier national du MRC, le Pr Alain Fogue et le porte-parole de Maurice Kamto ont été arrêtés depuis le 22 septembre 2020. Ils sont placés en détention provisoire à la prison de Yaoundé/Kondengui.

Détenus dans plusieurs localités du pays, les militants du MRC sont poursuivis entre autres

pour « *insurrection* », « *rébellion* », « *manifestation illégale* »...

Ils risquent dans certains cas jusqu'à 10 ans de prison selon la loi camerounaise contre le terrorisme.

Le parti d'opposition ne donne pas le chiffre exact de ses membres en détention. Mais il indique que des centaines de ses militants sont encore en détention.

Détermination

« *Mais face à cette répression et cette persécution dont il est victime, le MRC ne cédera pas. [...]Aucun embastillement de ses leaders, fût-il de tous ses leaders ne suffira à le tuer. D'autres prendront la relève* », indique Maurice Kamto.

Le pouvoir estime que le MRC a franchi la « *ligne rouge* ».

Paul Atanga Nji, le ministre de l'Administration territoriale (Minat) avait prévenu. Il avait annoncé une réaction musclée du pouvoir si le MRC bravait l'interdiction de manifester.